## Informations communales relatives à la réunion du Conseil municipal du 26 octobre 2018

#### 1. Urbanisme

<u>Déclarations préalables</u>:

Mme POURCELOT Danielle

et Mme MOUGEY Julie Rénovation toiture 18 rue de la Vigne
M. SAGNIER Henri Abri de jardin 2 impasse de la Corvée
M. VERNEREY Serge Abri de jardin 17 rue de la Vigne

Permis de construire:

GAEC JDD VERNEREY

Bâtiment de stockage

17 bis rue de la Vigne

<u>Rue des Vergers</u> : le Conseil municipal accepte la proposition du cabinet Coquard (géomètre) pour la régularisation de l'emprise des parcelles sur cette rue. Le devis s'élève à 2 498,88 € TTC.

<u>Lotissement de la Corvée</u> : le Conseil municipal valide le plan de découpage proposé par le cabinet Coquard.

### 2. Commerce ambulant

Le Conseil municipal fixe le tarif d'occupation du domaine public, pour les commerces ambulants, à 13 € par passage à compter de ce jour.

## 3. Projet de pension canine

Saisi par une demande de création de pension canine sur la commune par Mme Elise Dubosson, le Conseil municipal décide de ne pas répondre favorablement à cette demande.

## 4. Forêt

- <u>Vente en bloc des résineux des parcelles 15-47-48 du 18 octobre</u> : le Conseil municipal accepte la proposition de la SARL Locatelli pour un montant 5 439 € HT.
- Assiette, dévolution et destination des coupes de l'exercice 2019 :

Le Conseil municipal valide l'état d'assiette des coupes 2019 proposé par l'Office National des Forêts.

• Affouage: les inscriptions auront lieu du 12 au 24 novembre 2018 inclus.

### 5. Révision des listes électorales (Mise en place du Répertoire Electoral Unique (REU)

<u>Commission de contrôle</u>: Mme Evelyne Roy est désignée pour siéger à la commission de contrôle en tant que représentante du Conseil municipal en application des règles de la circulaire préfectorale n° 46 du 3 octobre 2018.

#### 6. SYDED – Achat groupé d'énergie

Le Conseil municipal se prononce défavorablement à la proposition du SYDED d'adhérer au groupement d'achat d'énergie

#### 7. Informations diverses

- ➤ <u>Ecole</u>: le Département du Doubs accorde une subvention de 47 327 € et la Caisse d'Allocations Familiales 7 136 €, pour les travaux effectués, cet été, à l'école.
- ➤ <u>Subventions en cours (rue des Vergers, rue Tavernier, rue de Muty et école)</u>: à ce jour, aucune notification d'attribution ne nous est parvenue de la part de l'Etat (montant estimé à 84 523 €). Sur ces 4 dossiers, l'un d'entre eux sera caduc en 2019 (rue Tavernier).

> Opération brioches : la somme de 1 000 € a été reversée à l'ADAPEI

Dates à retenir :

11 novembre 2018 Cérémonie commémorative au monument aux morts à 17h00

23 novembre 2018 Prochaine réunion du Conseil municipal à 20h30

## Fermeture du secrétariat de mairie :

## du 8 au 10 novembre 2018 inclus

En cas d'urgence, contactez le Maire ou les Adjoints

Jacky MOREL: 06.45.04.69.98 Claude BELIARD: 06.43.24.21.75 Bernard CUENIN: 06.10.65.76.72 Claude SIRUGUE: 06.14.71.73.81

# Fermeture de l'agence postale communale :

du 5 au 10 novembre 2018 inclus

## Centenaire de l'Armistice de 1918

Expositions « les As de la Grande Guerre » et « les Poilus de la commune » (Salle Charles Parisse et ancienne bibliothèque)

Samedi 3 novembre de 15h à 18h Vendredi 9 novembre de 17h à 20h

Dimanche 4 novembre de 15h à 18h Samedi 10 novembre de 15h à 18h

Mercredi 7 novembre de 14h à 16h30 Dimanche 11 novembre de 14h à 20h

\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*

Cérémonie commémorative au monument aux morts le 11 novembre 2018 à 17h00

## **Affouage**

Les inscriptions pour l'affouage 2018/2019 se feront en mairie

## du 12 au 24 novembre 2018 dernier délai,

aucune inscription ne sera prise après.

## Vous munir obligatoirement:

- de votre <u>attestation d'assurance **affouagiste** et responsabilité civile de famille</u>.
- d'un chèque de 75 € à l'ordre du Trésor Public

# **Bibliothèque**

La bibliothèque a été transférée au groupe scolaire Guillaume Aldebert.

S'agissant d'une bibliothèque communale conventionnée avec la médiathèque de Valdahon, l'accès aux horaires affichés, ne nécessite pas une adhésion à une association.

<u>Horaire</u>: Tous les samedis de 10h30 à 11h30 (sauf pendant les vacances scolaires)